

A. Augmenter le taux d'activité

- A.1. Pour les jeunes : développer les formations en alternance
- A.2. Pour les seniors : Supprimer tous les dispositifs de préretraite et les interdictions de cumul emploi-retraite
- A.3. Remédier aux déficits sur le marché du travail par une politique active l'immigration
- A.4. Exploiter les gisements d'emplois dans le secteur tertiaire
- A.5. Etendre les horaires d'ouverture des commerces le dimanche

B. Sécuriser les parcours et réformer la rupture du contrat de travail

- B.1. Mettre la formation professionnelle au service de la sécurisation des parcours
- B.2. Créer un « contrat d'activité » pour les chercheurs d'emploi
- B.3. Pour des transitions professionnelles plus prévisibles, plus négociées, plus efficaces
- B.4. Instaurer un système de bonus- malus en matière de licenciement

C. Adapter le code du travail en s'appuyant sur une meilleure représentativité des syndicats

- C.1. Privilégier la négociation entre les partenaires sociaux sur la loi
- C.2. Refonder la représentativité patronale
- C.3. Fonder la représentativité syndicale sur les résultats des élections
- C.4. Enrichir l'apport du syndicalisme par une dimension « services »
- C.5. Clarifier le financement des partenaires sociaux
- C.6. Adapter les seuils sociaux